

Les Écuries du Domaine Avalon



ELIANE EXCOFFIER PHOTOGRAPHIE

Avant-Programme

Concours Bronze – Dressage
27 et 28 Aout 2022



Association
Équestre
Régionale de
l'Estrie

Avant-Programme

Concours Bronze – Dressage

27 et 28 Aout 2022



Les Écuries du Domaine Avalon

420 chemin Dyer

Sutton, QC J0E 2K0

Comité organisateur

Directeurs de concours

Dorian Escalon

(514) 442-0805

Sarah Gibault

(514-668-5344

domaine.avalon@hotmail.com

Secrétariat

Sylvie Nerbonne

Marjolaine Camille

Sarah Gibault

450-775-6563

514-668-5344

Officiels

Juge

Claude Diotte

Commissaire

Brett Filson

Premier répondant / Secouriste

Evelyne Forget

Sarah Gibault

Photographe

Kelsey Jones

Concours :

Annonceur

Andréanne Dumond

Maréchal-ferrant (sur appel)

Jeffrey Lavigne

(450) 521-6872

Vétérinaire (sur appel)

Clinique Vétérinaire de Granby

(450) 372-2556

Concepteur de parcours

Aucun

Règlements généraux

DECLARATION OBLIGATOIRE EN VERTU DES REGLEMENTS GENERAUX DE CANADA ÉQUESTRE

La compétition de dressage qui a lieu au Domaine Avalon est un concours hippique sanctionné de niveau Bronze de Canada Équestre (CE), situé au 11 rue Hines, Bureau 201, Ottawa, Ontario, K2K 2X1. Le concours est régi par les règlements de Canada Équestre (A602.1).

Chaque épreuve proposée dans le présent document est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de CE et sera tenue et jugée conformément au manuel des règlements de CE (A602.2).

Tout cheval prenant part à toute épreuve d'un concours peut, lorsqu'il se trouve sur les lieux du concours, être désigné pour subir un test de contrôle antidopage (A602.5). Le frais de contrôle antidopage pour un concours bronze est établi à 4\$ par cheval. La fiche d'identification du cheval n'est pas obligatoire pour les concours bronze (A602.4).

Lors de son inscription à un concours sanctionné par CE, l'athlète doit fournir le nom de son entraîneur(e) sur le formulaire d'inscription ou spécifier qu'il ou elle s'occupe de son propre entraînement. Les entraîneur(e)s d'autres pays doivent être en règle auprès de la fédération de leur pays de résidence et doivent détenir et fournir une preuve d'assurance. Voir les règles de Canada Équestre, Section A – Règlements généraux, article 102 (Environnements sportifs sécuritaires).

Conformément à l'article A801, par son inscription à un concours hippique sanctionné par Canada Équestre, la personne responsable consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujettis aux dispositions des statuts et des règlements de Canada Équestre et à tout règlement supplémentaire établi par le concours hippique. Chaque participant, en quelque qualité que ce soit, à un concours hippique sanctionné par Canada Équestre est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de Canada Équestre, ainsi que tout règlement supplémentaire établi par le concours hippique, s'il y a lieu. Ne participez pas à ce concours hippique en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujetti aux statuts et aux règlements de Canada Équestre et à tout règlement établi par le concours hippique (A602.7).

Toutes les épreuves et divisions locales et diverses ne comptent pas pour les prix de CÉ.

ÉNONCÉ DE PRINCIPES DE CANADA ÉQUESTRE

Canada Équestre (CE), la fédération équestre nationale du Canada, encourage le respect des principes de traitement sans cruauté des chevaux dans toutes les activités relevant de sa compétence.

À cette fin, tous les adhérents s'engagent à :

- ❖ Tenir compte en premier lieu et dans toutes ses activités du bien-être des chevaux, quelle que soit leur valeur.
- ❖ Exiger que les chevaux soient traités avec la bonté, le respect et la compassion qui leur sont dus et ne soient jamais traités avec cruauté.
- ❖ Veiller à ce que tous les sportifs équestres, y compris les propriétaires, les entraîneurs et les concurrents ou leurs agents respectifs, prodiguent à leurs chevaux et à ceux qui leur sont confiés pour diverses raisons tous les soins nécessaires durant leur manipulation, leur traitement et leur transport.
- ❖ Assurer un bien-être continu aux chevaux en recommandant la tenue d'examen vétérinaires à intervalles réguliers et en conférant avec les professionnels des soins vétérinaires et les officiels des concours dans le but d'atteindre l'application de normes supérieures en matière d'alimentation, de soins de santé, de confort et de sécurité dans le traitement courant prodigué aux chevaux.
- ❖ Fournir des renseignements à jour sur le Code de pratiques pour les soins et la manipulation des équidés et d'autres initiatives de santé et de bien-être équin.
- ❖ Continuer d'appuyer la recherche scientifique relative à la santé et au bien-être équin.
- ❖ Exiger des propriétaires, des entraîneurs et des concurrents qu'ils prennent connaissance des règlements des organismes dont ils relèvent et des règlements de l'industrie relatifs à tous les concours équestres, et qu'ils respectent cette réglementation.
- ❖ Promouvoir activement l'élaboration et le respect des règles et règlements des concours dont l'objet est de protéger le bien-être des chevaux. La norme d'évaluation d'une conduite ou d'un traitement est établie en fonction de ce qu'une personne possédant les connaissances et l'expérience en compétition et dans les méthodes d'entraînement de chevaux estime être une conduite ou un traitement cruel, abusif ou inhumain.

La norme d'évaluation d'une conduite ou d'un traitement est établie en fonction de ce qu'une personne possédant les connaissances et l'expérience en compétition et dans les méthodes d'entraînement de chevaux estime être une conduite ou un traitement cruel, abusif ou inhumain.

Règlements particuliers au concours

- ❖ Chaque cheval doit être muni en tout temps de son numéro d'AÉRE, que ce soit autour de l'encolure, sur le chandail du cavalier, ou sur le tapis du cheval afin d'avoir accès **à tout le terrain du concours.**
- ❖ Chaque cheval doit être dûment vacciné selon les règles de Cheval Québec ainsi que l'AERE contre l'Herpès virus équin ainsi que l'Influenza équine. Tout cheval participant à un concours sanctionné par Canada Équestre doit satisfaire aux exigences de l'article A519, Vaccination. Voir les Règlements de Canada Équestre, section A, Règlements généraux, article A519, Vaccination
- ❖ Les cavaliers à cheval doivent porter leur bombe en tout temps.
- ❖ L'heure et l'endroit pour la mesure des poneys (si applicable) se feront le matin après 8h AM au secrétariat (voir figure page 6). Vous devez vous rendre au secrétariat et les aviser de votre demande. Vous devrez attendre le Juge et le Commissaire.
- ❖ Le CO se réserve le droit de refuser tout cavalier ou toute inscription non conforme aux règlements du concours ou au Code de conduite et d'éthique de CE. L'administration se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute inscription qui dépasserait la capacité maximale du concours.
- ❖ Avec la permission du comité de concours, les chevaux peuvent être inscrits hors concours, voir E.7.11.11.
- ❖ Aucun remboursement ne sera émis après la date limite d'inscription sauf sur présentation d'un certificat médical ou vétérinaire. Un tel remboursement ne s'appliquerait qu'aux classes et non aux frais d'écurie et d'administration. C'est la politique d'annulation de l'AERE qui s'applique et toutes les inscriptions sont soumises à ce règlement.
- ❖ Il n'y aura AUCUN ACCÈS PERMIS aux paddocks (présence d'étalons sur la propriété), ainsi qu'à l'intérieur de l'écurie du domaine Avalon, outre le corridor pour accéder au pit de fumier.
- ❖ Tous les chiens doivent être obligatoirement en laisse. Nous conseillons fortement de ne pas emmener vos chiens pour éviter des contaminations croisées.
- ❖ Des agents de désinfection seront dans la toilette chimique. Il vous est demandé de désinfecter la salle de bain après son utilisation.
- ❖ Tous les déchets doivent être jetés dans les poubelles. Il en va de la sécurité de votre équidé favori et du respect de l'environnement.
- ❖ Vous devez adopter un comportement respectueux envers l'équipe des Écuries du domaine Avalon. N'oubliez pas qu'il s'agit ici de bénévoles qui se sont déplacés afin de faire de votre journée un moment inoubliable.
- ❖ Aucune drogue ne sera tolérée sur le site.
- ❖ Vous devez afficher un numéro d'urgence sur votre box ainsi que la fiche de température à jour de votre cheval.
- ❖ Vous devez respecter le matériel mis à votre disposition et informez en cas de bris au 514-668-5344
- ❖ Aucune attitude antisportive ne sera tolérée.
- ❖ Tous les chevaux participant au concours pourront être appelés pour le test antidopage.
- ❖ Un cheval par boxe seulement.
- ❖ Prenez note qu'il n'y a pas de seau d'eau ni d'abreuvoir automatique dans les boxes temporaires.
- ❖ Aucun cheval sans surveillance dans une remorque ou attaché à celle-ci ne sera toléré.
- ❖ Les cavaliers n'ont à aucun moment le droit de texter à cheval.
- ❖ L'utilisation d'une seule oreillette sera permise pour le cavalier lorsque vous utilisez un appareil de communication électronique à cheval dans les deux aires de réchauffement.
- ❖ La personne responsable (ayant signé les formulaires d'inscription pour mineur) doit se retrouver sur le site de compétition.
- ❖ Il n'y a pas de bourses offertes durant la compétition, ni de trophée ou prix spéciaux.

Ces règlements sont instaurés afin de voir à la sécurité des participants et des spectateurs. Nous vous remercions de votre collaboration.

Inscriptions au concours

Les modalités de paiement des frais d'inscriptions et d'hébergement des chevaux sont disponibles en ligne sur le site de l'AÉRE (www.aere.ca/dressage-combinees) et vous devez vous inscrire sur le site : equestriantentries.com pour pouvoir vous enregistrer. Les inscriptions débutent le 8 août 2022 et se terminent le 17 Aout 2022. **Les inscriptions doivent être payées en TOTALITÉ afin de confirmer votre inscription. La date limite des inscriptions avec FRAIS DE PÉNALITÉS est le 19 Aout 2022.**

La date limite pour recevoir les Kurs a été fixé au 23 Aout 2022

L'Ouverture du secrétariat se fera seulement le 26 Aout à partir de 13h.

Les licences sportives requises sont (Canada Équestre, Cheval Québec, Association régionale de L'AÉRE) niveau BRONZE pour pouvoir participer au concours.

Instruction quant à l'arrivée et le départ des chevaux :

- ❖ Avant votre arrivée : **SVP, téléphonez ou textez au 514-442-0805 (Dorian Escalon)** afin de donner votre heure d'arrivée ainsi que de l'aide pour le stationnement de la remorque. Le plan des boxes temporaires sera disponible sur la page Facebook « Les écuries du domaine Avalon ». Il sera aussi disponible sur la page Facebook de l'AÉRE. Vous devrez par la suite vous rendre au secrétariat pour récupérer vos formulaires nécessaires.
- ❖ Avant votre départ : vous devez **vider complètement** vos boxes.

Les chevaux peuvent arriver sur le site à partir du vendredi 26 Aout 2022 à 13h. La date d'arrivée doit être inscrite sur le formulaire d'inscription.

Les réservations de boxes se font en ligne uniquement. Il est important d'informer Dorian Escalon pour le stationnement de remorque. Il sera possible pour les visiteurs et cavaliers de se stationner aux endroits délimités sur le plan de terrain ci-joint ainsi que sur le chemin Dyer.

Aucun box permanent n'est disponible pour protéger les clients résidents des Écuries du Domaine Avalon.

Nous autorisons la substitution de cheval jusqu'au vendredi 23 Aout 2022 avant 18h.

LE NOMBRE DE PARTICIPANTS SERA LIMITÉ FAUTE DE MANQUE DE BOXES PORTATIFS, RÉSERVEZ VOTRE PLACE EN CONSÉQUENCE.

La politique de remboursement est selon les règlements de l'AÉRE.

Frais de compétition

Frais de classe	30 \$ +tx par classe	Boxe	100 \$ +tx
Frais d'administration	30 \$ (18 \$+5 % EE)	Frais de ripe	10 \$
Frais de schooling	10 \$ +tx par jour	Frais de foin	13 \$
Cheval non participant	75 \$ + tx (boxe obligatoire à payer en surplus). Les non-participants seront acceptés seulement s'il reste de la place.		
Frais de Canada Équestre	10 \$	Frais de retard	50 \$ +tx
Frais de contrôle anti-dopage	Selon canada-équestre		

Installations et services

Aires d'échauffement

- ❖ Les aires de pratiques (schooling) seront toutes accessibles à partir de 13h00 à 19h00 le vendredi et de 18h à 21h le samedi. Il y a 2 projecteurs lumineux sur la grande carrière uniquement. La compétition se déroulera le samedi à partir de 8h AM et le dimanche à partir de 8h00 AM. La compétition pourrait débuter plus tôt si le nombre d'inscriptions le requiert.
- ❖ Aire de longe : Comme il ne peut y avoir qu'un seul cheval à la fois dans l'aire de longe (round-pen), nous vous demandons de respecter un maximum de 20 minutes à la fois si une autre personne attend derrière vous.
- ❖ Merci de prévoir ces délais dans votre planification d'entraînement pour les deux jours de la compétition.

Cantine

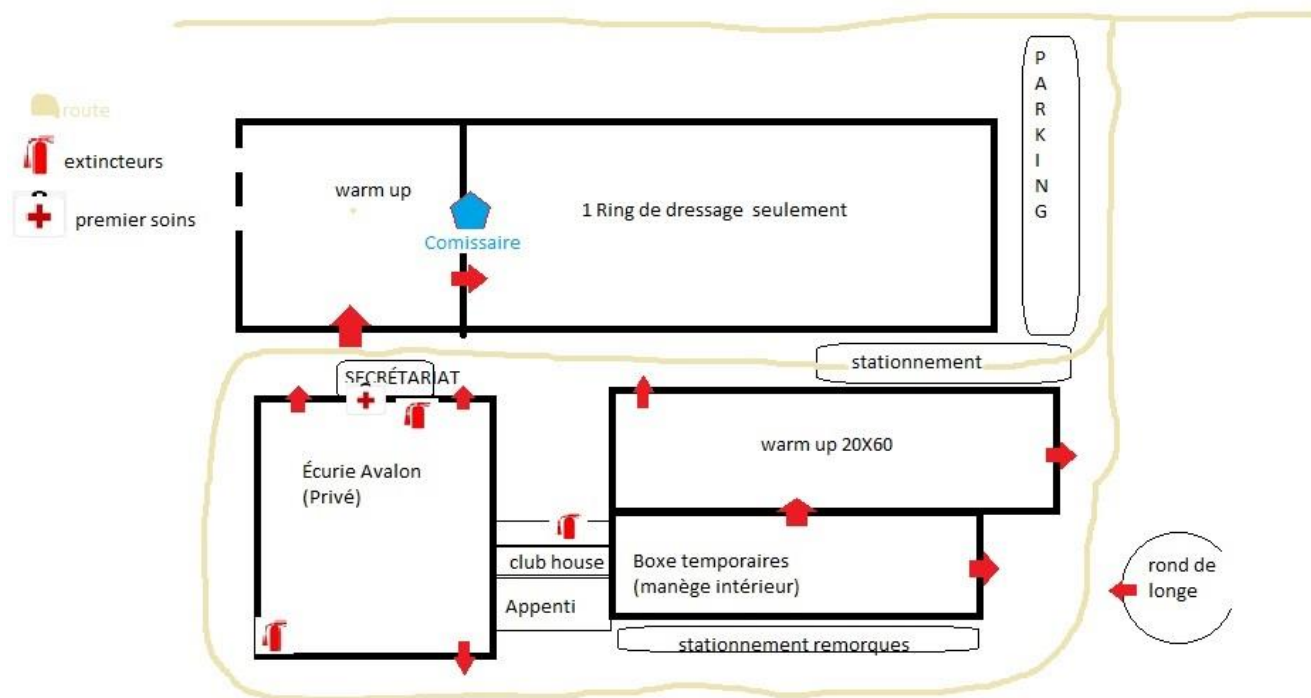
Aucune cantine ne sera disponible sur place, mais vous pouvez commander à l'avance des boîtes à lunch froides qui seront gardées et réfrigérées sur place. Seuls des breuvages et friandises emballés séparément pourront être vendus sur place. A confirmer

Merci à nos commanditaires

fræjump 



Plan du site



Important : Un plan d'action en cas d'urgence est disponible au secrétariat. Il est de la responsabilité de toute personne entrant sur le domaine de le consulter pour connaître les mesures à prendre en cas de besoin.

Liste des classes

Dépendamment du nombre d'inscriptions, les Écuries du Domaine Avalon se réserve le droit d'opérer le concours sur 1 ou 2 jours (samedi seulement ou samedi-dimanche).

Initiation Pas/Trot		Manège
Junior	1101	Test A
	1102	Test B
	1103	Test B
	1104	Test C
Poney	1105	Test A
	1106	Test B
	1107	Test B
	1108	Test C
Adulte Amateur	1201	Test A
	1202	Test B
	1203	Test B
	1204	Test C
Ouvert	1301	Test A
	1302	Test B
	1303	Test B
	1304	Test C
Entraînement		Manège
Junior	1151	Test 1
	1152	Test 2
	1153	Test 2
	1154	Test 3
Poney	1155	Test 1
	1156	Test 2
	1157	Test 2
	1158	Test 3
Adulte Amateur	1251	Test 1
	1252	Test 2
	1253	Test 2
	1254	Test 3
Ouvert	1351	Test 1
	1352	Test 2
	1353	Test 2
	1354	Test 3
	1450	Reprise libre (kür)
		20x60

Niveau 1			Manège
Junior	1111	Test 1	20x60
	1112	Test 2	
	1113	Test 2	
	1114	Test 3	
Poney	1115	Test 1	
	1116	Test 2	
	1117	Test 2	
	1118	Test 3	
Adulte Amateur	1211	Test 1	
	1212	Test 2	
	1213	Test 2	
	1214	Test 3	
Ouvert	1311	Test 1	
	1312	Test 2	
	1313	Test 2	
	1314	Test 3	
	1410	Reprise libre (kür)	
Niveau 2			Manège
Ouvert	1321	Test 1	20x60
	1322	Test 2	
	1323	Test 2	
	1324	Test 3	
	1420	Reprise libre (kür)	
Niveau 3			Manège
Ouvert	1331	Test 1	20x60
	1332	Test 2	
	1333	Test 2	
	1334	Test 3	
	1430	Reprise libre (kür)	
Niveau 4			Manège
Ouvert	1341	Test 1	20x60
	1342	Test 2	
	1343	Test 2	
	1344	Test 3	
	1440	Reprise libre (kür)	